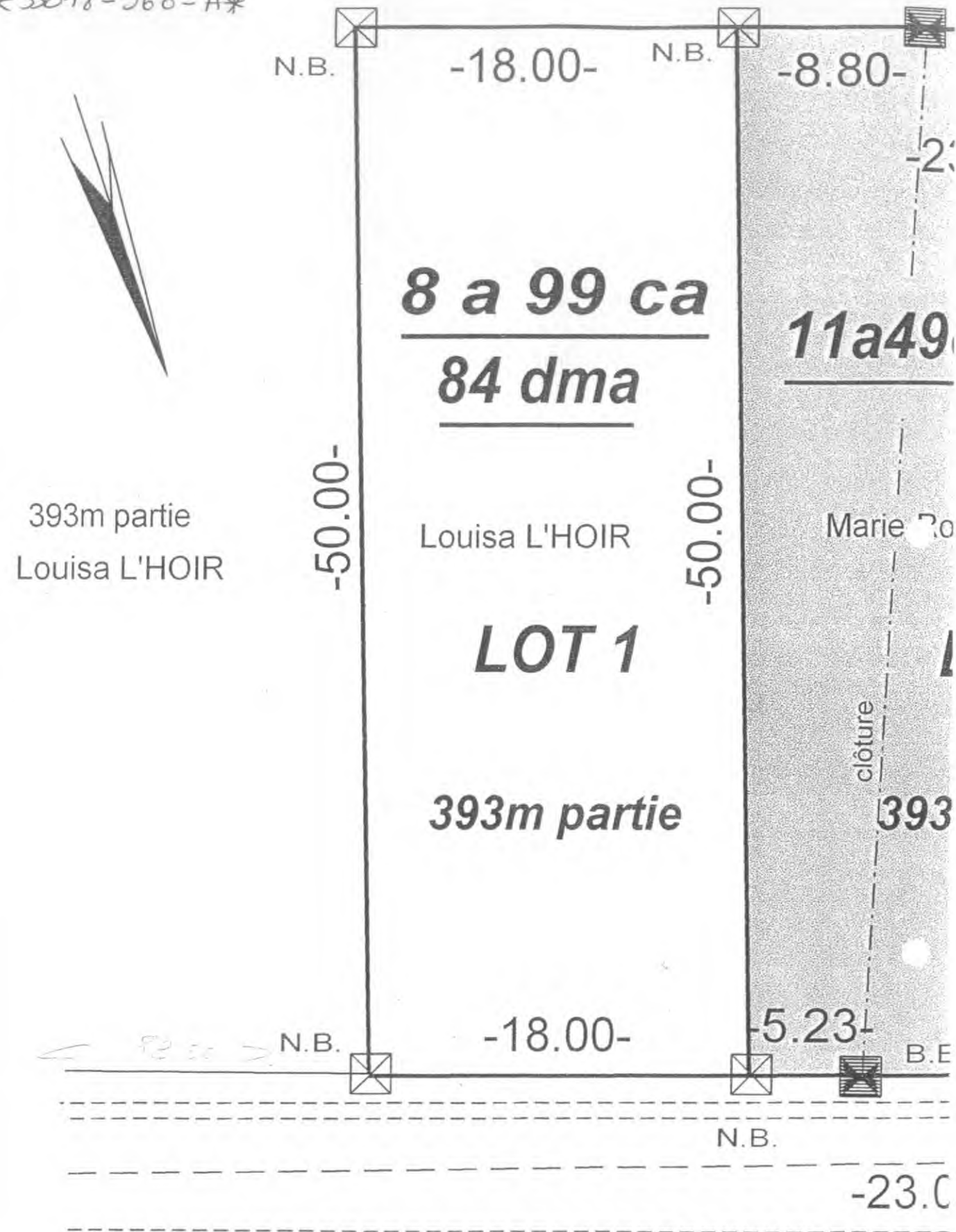


\* 55018-360-A\*



**ECHELLE : 1 / 250**

## PROCES-VERBAL DE MESURAGE

L'an deux mille deux, le 5 mars

Je soussigné, **Marchand Willem**, géomètre-expert immobilier assermenté près du tribunal de première Instance à Mons, dont les bureaux sont établis à 7850 ENGHEN, rue d'Hérinnes n°2

déclare avoir procédé au mesurage de quatre parcelles de terrain situées Chaussée de LESSINES à HORRUES. Ces terrains sont cadastrés sous SOIGNIES, 8<sup>ème</sup> division, HORRUES, section C parties du n°393m.

### LOT 1 - teinte jaune au plan

Ce bien est délimité sur le terrain par 4 nouvelles bornes, développe une façade à front de rue de 18,00 mètres et contient en surface suivant mesurage : **HUIT ares NONANTE-NEUF centiares QUATRE-VINGT QUATRE décimilliaires ( 8 a 99 ca 84 dma )**.

### LOT 2 - teinte bleue au plan

Ce bien est délimité sur le terrain par 4 nouvelles bornes et par 2 bornes existantes, développe une façade à front de rue de 23,00 mètres et contient en surface suivant mesurage : **ONZE ares QUARANTE-NEUF centiares ONZE décimilliaires ( 11 a 49 ca 11 dma )**

### LOT 3 - teinte rouge au plan

Ce bien est délimité sur le terrain par 4 nouvelles bornes, développe une façade à front de rue de 23,00 mètres et contient en surface suivant mesurage : **ONZE ares QUARANTE-NEUF centiares SEPTANTE-NEUF décimilliaires ( 11 a 49 ca 79 dma )**

### LOT 4 - teinte verte au plan

Ce bien est délimité sur le terrain par 3 nouvelles bornes et par 4 bornes existantes, développe une façade à front de rue de 28,00 mètres et contient en surface suivant mesurage : **TREIZE ares QUATRE-VINGT TROIS centiares TRENTE-QUATRE décimilliaires ( 13 a 83 ca 34 dma )**

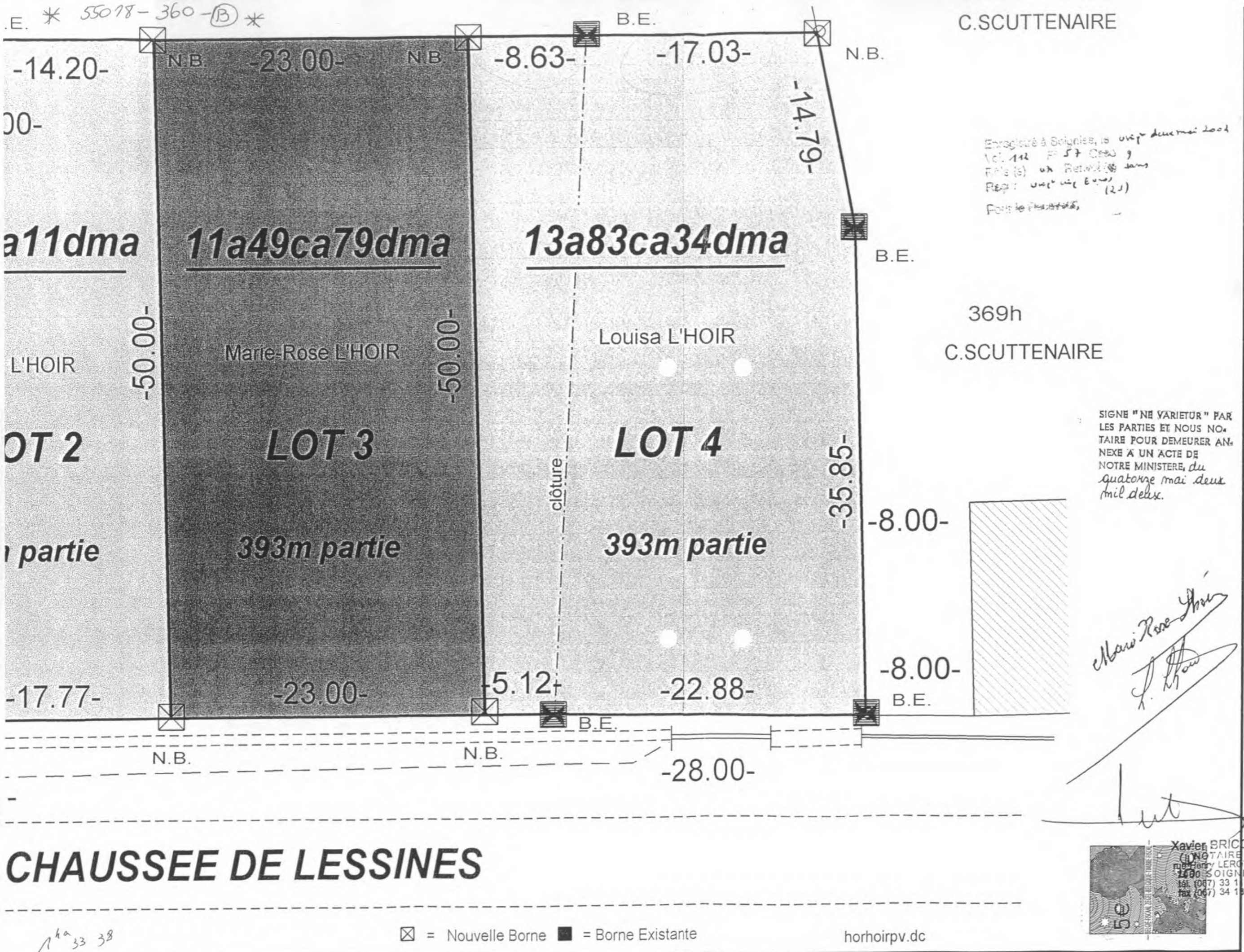
Ce plan de mesurage a été dressé en concordance avec :

- le plan de mesurage de la parcelle 393m dressé en date du 6/02/1985 par le Géomètre-expert, P.COULON ; plan annexé à un acte du Notaire Laloux du 25/2/1985
- le plan de mesurage des parcelles 369h, 393p dressé en date du 14 juin 1999 par le Géomètre-expert Th. JONVILLE.

En foi de quoi j'ai dressé et signé le présent procès-verbal de mesurage pour valoir et servir ce que de droit

Marchand Willem.

E. \* 55078-360-(B) \*



C.SCUTTENAIRE

Enregistré à Soignies, le vingt deux mai 2004  
 Vol. 112 F. 57 C. 200 9  
 F. 15 (5) et Retenu (5) sans  
 Rép: un (1) (2)  
 Pour le Notaire,

369h  
 C.SCUTTENAIRE

SIGNE "NE VARIETUR" PAR  
 LES PARTIES ET NOUS NO  
 TAIRE POUR DEMEURER AN  
 NEXE A UN ACTE DE  
 NOTRE MINISTERE, du  
 quatorze mai deux  
 mil deux.

*Marie-Rose L'Hoir*  
*L. L'Hoir*

Xavier BRICOUT  
 NOTAIRE  
 rue Henry LEROY 13  
 1490 SOIGNIES  
 tél. (067) 33 11 17  
 fax (067) 34 18 80

CHAUSSEE DE LESSINES

☒ = Nouvelle Borne ■ = Borne Existante

horhoirpv.dc

1<sup>ha</sup> 33 38